



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
EN DATE DU 25 JANVIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre le vingt-cinq janvier à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Sonia BRAU, Président du CCAS.

Présidence : Madame Sonia BRAU, Président du CCAS

Présents : Mesdames BRAU, GENEVELLE, GOSSELIN, DUCHON, BULLIER, ERMACORA.
Messieurs SAMAMA, CAPRONI, MAROTTE.

Absents excusés : Madame DULONGPONT donne pouvoir à Monsieur CAPRONI.
Madame LOPES donne pouvoir à Madame GENEVELLE.
Madame BRIEND donne pouvoir à Madame BRAU.
Madame MECHIN donne pouvoir à Madame GOSSELIN.
Monsieur COUTON donne pouvoir à Madame DUCHON.
Monsieur RIH donne pouvoir à Monsieur SAMAMA.

Secrétaire : Monsieur Eric TARRADE, Directeur du CCAS

Nombre de Membres en exercice : 17
Nombre de présents : 9
Nombre de votants : 15

Réf : 2024/01/1 – OBJET : Rapport d'Orientation Budgétaire 2024

Le Conseil d'Administration,

Après avoir entendu l'exposé de la Vice-Présidente et délibéré,

Vu l'article R 123-20 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la note de présentation des orientations budgétaires pour l'exercice 2024 du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Cyr-l'Ecole,

DELIBERE

Article unique : Adopte à l'unanimité cette délibération prenant acte de :

- la tenue du débat d'orientations budgétaires pour le Centre Communal d'Action Sociale au titre de l'exercice 2024, tant en fonctionnement qu'en investissement.

Accusé de réception en préfecture
078-217805456-20240129-2024-01-1-DE
Date de réception préfecture : 29/01/2024

- l'existence de ce rapport d'orientations budgétaires pour le Centre Communal d'Action Sociale au titre de l'exercice 2024, lequel est annexé à la présente délibération.

Délibération rendue
exécutoire par transmission
en Préfecture
le : 29.01.2024.....
et part publication en ligne
le : 29.01.2024.....

Saint-Cyr-l'Ecole,
le : 29.01.2024.....

Sonia BRAU

Président du CCAS
Maire
Conseiller départemental
Vice-Président de Versailles Grand Parc

Pour extrait certifié conforme

Sonia BRAU

Président du CCAS
Maire
Conseiller départemental
Vice-Président de Versailles Grand Parc



Signé électroniquement par
Sonia BRAU

Le 29 janvier 2024

Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Cyr-l'École – Séance du 25 janvier 2024
Délibération n° 2024/01/1

Accusé de réception en préfecture
078-217805456-20240129-2024-01-1-DE
Date de réception préfecture : 29/01/2024